



# PLUi

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou s'est engagée dans une démarche de PLUi.

Le PLUi est **un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 40 communes du Civraisien en Poitou.**

Le PLUi, c'est :

- Un **Projet pour l'avenir** qui nécessite un diagnostic du territoire afin de se projeter pour imaginer un futur souhaitable, et les manières d'y parvenir.
- Un **Document opérationnel** croisant l'ensemble des politiques publiques (habitat, mobilité, environnement...).
- Un **Outil réglementaire** qui détermine l'occupation des sols et fixe les règles d'aménagement et de constructibilité.

Concrètement, le PLUi va répondre à ces questions de la vie quotidienne : **où et comment vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces agricoles, naturels et paysagers à préserver ? Où s'implanteront les services, commerces et activités économiques ?**

Dans cette dynamique de Co-construction, **vous êtes invités** à participer à l'élaboration du PLUi, et notamment à **faire remonter vos remarques/avis.**

### Exprimez-vous !

- ✓ Des recueils de concertation : dans toutes les mairies et au siège de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou
- ✓ L'adresse mail : [pluicccp@gmail.com](mailto:pluicccp@gmail.com)
- ✓ L'enquête publique



**CIVRAISIEN  
EN POITOU**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES